

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE !

Des travaux qui impactent directement votre facture énergétique

- Une **isolation** performante des bâtiments (façades, toiture, sous-sol).
- Une **production d'eau chaude** plus performante et plus économe.
- Un **réseau de distribution** du chauffage amélioré.
- Une **ventilation** plus efficace et moins énergivore.



66 rue Legay : avant...

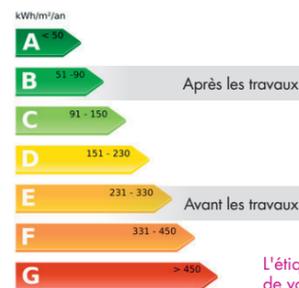


et après les travaux

Objectif : diviser par 2 la facture de chauffage

D'après les estimations réalisées en phase d'études (dans des conditions climatiques et d'utilisation du logement identiques), les travaux réalisés devraient permettre :

- une diminution de la facture de chauffage de 45% (la facture de chauffage comprend la consommation d'énergie et l'entretien).



L'étiquette énergie de votre logement

Les logements sont équipés d'un système de chauffage collectif. À la fin des travaux, la baisse de la provision de charges liée au chauffage sera appliquée progressivement.



ZOOM SUR...

LES BALLONS THERMODYNAMIQUES

- Les cumulus électriques de chaque logement vont être remplacés par des ballons thermodynamiques.
- Le **ballon thermo-dynamique** récupère la chaleur naturellement présente dans l'air pour chauffer l'eau du ballon. C'est donc un appareil qui utilise une énergie gratuite, inépuisable et propre, sans rejet de gaz à effet de serre !
- Il consomme beaucoup moins d'électricité qu'un ballon classique, tout en assurant un confort permanent en eau chaude.

NB : Les logements du n°66 rue Legay, qui bénéficient d'un système collectif, ne sont pas concernés.

DIALOGUER POUR CONSTRUIRE

Alexis Chevalier, société Trajectoires Reflex, est aux côtés de nos équipes (responsables d'immeubles, de secteur, responsable de programme réhabilitation) tout au long du chantier. Il nous présente sa mission.

Pouvez-vous vous présenter ?

Trajectoires Reflex assure une mission de Maîtrise d'Œuvre Sociale (MOS). Nous sommes chargés de faciliter les relations entre les acteurs d'un chantier.

Quel sera votre rôle ?

Nous avons été missionnés par Est Métropole Habitat pour intervenir sur la réhabilitation de la résidence Legay Garnier car il s'agit d'un projet d'envergure. Les travaux sont importants. Pour que tout se passe bien, il est essentiel qu'il y ait des échanges apaisés entre tous les acteurs : les locataires, les ouvriers, les entreprises, l'architecte et la maîtrise d'ouvrage (Est Métropole Habitat). Notre rôle consiste donc à tout mettre en œuvre pour favoriser le dialogue.

Qu'allez-vous mettre en place ?

Plusieurs actions ont été programmées. Un appartement témoin sera créé au 1^{er} étage du 69 rue Nicolas Garnier pour mieux visualiser les travaux qui seront réalisés. Nous organiserons une permanence. Je serai sur place à l'écoute des locataires pour leur répondre ou relayer leurs questions de façon à ce que tous les points abordés soient réglés dans les meilleurs délais.

D'autres aménagements ?

Nous annoncerons aussi par voie d'affichage les travaux de la semaine.



Alexis Chevalier, collaborateur de la société Trajectoires Reflex

Les permanences d'Alexis Chevalier

Où ?

Dans le bureau d'information de la zone de chantier : 69 rue Nicolas Garnier, 1^{er} étage

Quand ?

Permanence tous les jeudis de 18h15 à 20h15

Contact :

Alexis Chevalier
• Mobile : 06 07 27 22 29
• Fixe : 04 78 69 02 88

CONTACTEZ NOUS

- **Territoire Villeurbanne Centre**
26, avenue Auguste Blanqui
69100 Villeurbanne
- **Siège social**
53, avenue Paul Krüger
69100 Villeurbanne
- **Espace locataire de votre résidence :**
www.est-metropole-habitat.fr
- **Numéro unique : 04 78 03 47 20**

twitter.com/EstMetropoleHab
[youtube.com/user/EstMetropoleHabitat](https://www.youtube.com/user/EstMetropoleHabitat)

Avec le soutien financier de :



Vos envies, nos défis

VOTRE RÉSIDENCE SE TRANSFORME

Lettre d'information n°1
Septembre 2015

Est Métropole Habitat vous informe

DÉBUT DES TRAVAUX

Résidence LEGAY GARNIER

Réhabilitation énergétique



Cédric Van Styvendael
Directeur Général

vos logement ! Chaque allée sera rénovée l'une après l'autre.

Suite aux réunions de concertation qui ont permis de construire ensemble ce projet, votre résidence va prochainement faire l'objet d'une importante réhabilitation énergétique. Les travaux débuteront en octobre 2015 et dureront environ 2 ans sur l'ensemble de la résidence, mais un mois seulement dans votre logement !

Vous trouverez dans cette plaquette le calendrier complet de l'opération. Le chantier prévu est d'envergure. Il vise l'amélioration de votre confort et de la performance énergétique des bâtiments. Cette réhabilitation, labellisée BBC Effinergie Rénovation, va permettre de réduire la consommation en énergie de votre résidence. Pendant le chantier, Est Métropole Habitat met tout en œuvre pour limiter les perturbations de votre quotidien et vous invite à respecter les consignes de sécurité pour bien vivre le chantier. Nous sommes à votre écoute pour que cette rénovation vous apporte confort et satisfaction.

est
MÉTROPOLÉ
HABITAT

DES TRAVAUX POUR CHANGER

À l'intérieur de vos logements

- ♦ **Chauffage** : remplacement des cumulus par des ballons thermodynamiques (sauf pour le n°66 rue Legay), changement des robinets des radiateurs par des robinets thermostatiques.
- ♦ **Ventilation** : mise en place d'un système de ventilation hygroréglable plus efficace et plus économe.
- ♦ **Plomberie** : remplacement des colonnes d'eaux usées, mise en place de dispositifs économiseurs d'eau (robinets mitigeurs, mousseurs, chasse d'eau double débit), remplacement du wc.
- ♦ Révision des **menuiseries extérieures**.
- ♦ Remplacement des **garde-corps**.
- ♦ Révision des **persiennes métalliques**.

Dans vos caves

- ♦ Isolation thermique en plafond des caves.

À l'extérieur et dans les parties communes

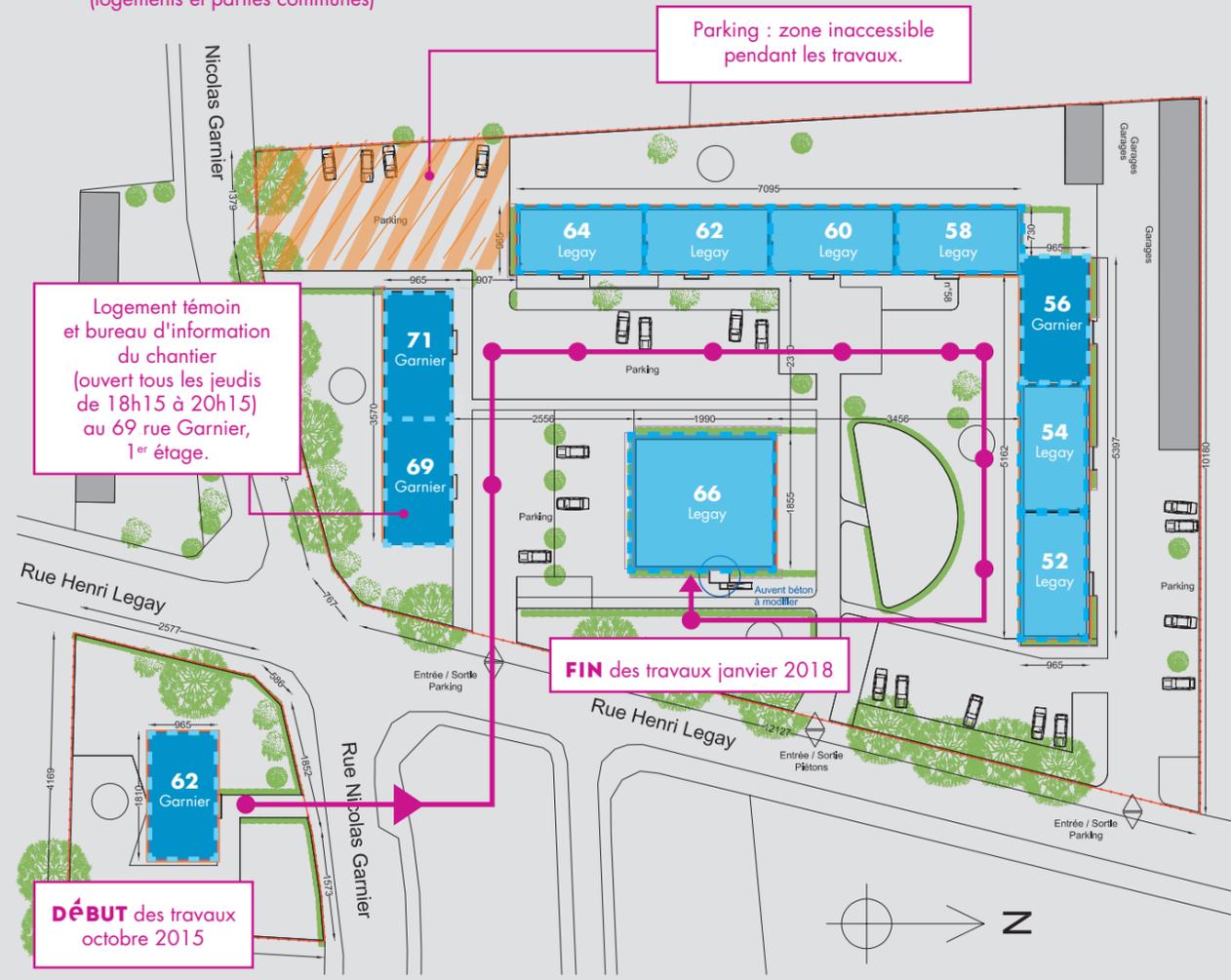
- ♦ **Façades** : isolation par l'extérieur avec 14 cm de polystyrène, enduit et bardage, remplacement des descentes d'eaux pluviales.
- ♦ **Toitures** : mise en place d'une isolation sur la toiture et révision de l'étanchéité (uniquement pour le n°62 rue Garnier et le n°66 rue Legay, les toitures des autres bâtiments ayant déjà été rénovées en 2011).
- ♦ **Chauffage** : divers travaux d'amélioration du réseau de chauffage. Pour le numéro 66 rue Legay : remplacement du système de production d'eau chaude collective.
- ♦ **Ventilation** : remplacement des moteurs de ventilation en toiture par des moteurs plus économes.
- ♦ **Électricité** : réfection partielle de l'installation électrique dans les parties communes.
- ♦ **Cages d'escalier** : création d'une 2^e main courante dans l'escalier.
- ♦ Rénovation des **auvents** à l'entrée des bâtiments.
- ♦ Amélioration du **désenfumage** des bâtiments.
- ♦ Remplacement des **menuiseries** des parties communes.
- ♦ Remplacement des **gouttières** des garages extérieurs.

Des travaux « en site occupé »

Vous continuez à habiter chez vous durant les travaux. Les entreprises mettent tout en œuvre pour limiter les perturbations de votre quotidien.

DÉROULÉ DES TRAVAUX

➔ Ordre de réalisation des travaux (logements et parties communes)



Pour le bon déroulement du chantier !

- ♦ Les travaux qui se déroulent à l'intérieur de votre logement s'étaleront sur environ 1 mois.
- ♦ Avant de venir chez vous, les entreprises prendront rendez-vous avec vous.
- ♦ Pour garantir le bon déroulement des travaux et éviter les retards, nous vous remercions de vous rendre disponible et de respecter les rendez-vous fixés.

VOS INTERLOCUTEURS

EST MÉTROPOLE HABITAT

Pour tout renseignement relatif aux travaux et à leur déroulement, contactez :



Bernard Alibert
responsable
d'immeubles
06 74 83 22 62



Alexis Chevalier,
Maître d'œuvre
sociale
06 07 27 22 29



Antoine Ronge
responsable
de secteur
04 78 03 47 20



Oriane Auchapt,
responsable
de l'opération
04 78 03 47 20



La résidence avant...



...et après les travaux



avant...



...et après les travaux

CALENDRIER

OCTOBRE 2015

- ♦ Démarrage des travaux au **62 rue Garnier**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

Les travaux concernent les logements et les parties communes

JANVIER 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **69 rue Garnier**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

MARS 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **71 rue Garnier**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

MAI 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **64 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

JUILLET 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **62 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

2016

SEPTEMBRE 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **60 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

OCTOBRE 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **58 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

DÉCEMBRE 2016

- ♦ Démarrage des travaux au **56 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

2017

FÉVRIER 2017

- ♦ Démarrage des travaux au **54 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

AVRIL 2017

- ♦ Démarrage des travaux au **52 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 2 mois

JUILLET 2017

- ♦ Démarrage des travaux au **66 rue Legay**
- ♦ Durée des travaux : 6 mois

2018

JANVIER 2018

- ♦ Fin des travaux de réhabilitation

NOTA :

Les dates sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées. Vous serez bien sûr informés tout au long du chantier des dates précises d'intervention des entreprises. Bernard Alibert, responsable d'immeubles et Alexis Chevalier, maîtrise d'œuvre sociale, sont à votre écoute (coordonnées ci-dessus).